



Paris, le 8 juillet 2021

Remise de prix de la 11<sup>e</sup> édition du Trophée « Label Commune Donneur » en partenariat avec l'EFS

**L'Association des maires d'Ile-de-France (AMIF) soutient le « Label Commune Donneur » depuis son lancement par l'Etablissement Français du Sang Ile-de-France (EFS). Le but est d'encourager et de récompenser les actions des communes en faveur du don de sang, de plaquette, de plasma et de moelle osseuse.**

Pour Stéphane Noël, directeur de l'EFS Ile-de-France, « cette cérémonie est essentielle car elle témoigne de l'absolue nécessité de contribuer à la réalisation du don de sang. Cette période de crise sanitaire a souligné la solidité du réseau des collectivités territoriales et l'engagement des communes qui s'inscrivent dans une démarche citoyenne du don de soi et des dons de vie. Leur soutien est essentiel car 80% des dons prélevés en Ile-de-France sont réalisés au plus près des citoyens sur des collectes mobiles ou locales ».

Dominique Bailly, maire de Vaujours et vice-président de l'AMIF, qui a remis les trophées, « se réjouit de l'engagement de ses collègues élus et des associations en faveur de ce concours citoyen. Le partenariat avec l'EFS a permis de constituer un véritable réseau des élus d'Ile-de-France autour de la communication et de l'information sur le don de sang et ainsi d'augmenter le nombre de communes qui se mobilisent ».

Le concours est organisé autour de la remise de trois cœurs distincts et complémentaires qui accompagnent les objectifs de l'EFS dans sa mission de santé publique : le cœur collecte, le cœur communication et le cœur soutien.

Cette année :

- 76 communes ou intercommunalités ont obtenu les 3 cœurs (collecte, communication et soutien) dont 8 nouvelles communes qui participaient pour la 1<sup>ère</sup> fois :

Achères, Antony, Avon, Bièvres, Bonneuil-sur-Marne, Brétigny, Bussy-Saint-Georges, Carrières-sous-Poissy, Cesson, Chatenay-Malabry, Châtillon, Chaville, Chevilly-Larue, Clichy-la-Garenne, Cœur d'Essonne Agglomération, Combs-la-Ville, Cormeilles-en-Parisis, Courbevoie, Crécy-la-Chapelle, Deuil-la-Barre, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Eragny, Esbly, Etampes, Fontenay-sous-Bois, Gagny, Herblay, Juilly, L'Hay-les-Roses, La Celle-Saint-Cloud, La Frette-sur-Seine, Lagny-sur-Seine, Le Blanc Mesnil, Le Plessis Robinson, Levallois, Limeil-Brévannes, Livry-Gargan, Longperrier, Louveciennes, Magny-le-Hongres, Marly-le-Roi, Maurecourt, Maurepas, Meaux, Melun, Montfermeil, Montigny-lès-Cormeilles, Montrouge, Nemours, Neuilly Plaisance, Noisiel, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec, Othis, Ozoir-la-Ferrière, Palaiseau, Paris 10<sup>e</sup>, Pierrefitte-sur-Seine, Puteaux, Roissy-en-Brie, Rosny-sous-Bois, Rueil Malmaison, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Ouen-l'Aumône, Saint-



Rémy-Lès-Chevreuse, Saulx-les-Chartreux, Savigny-sur-Orge, Suresnes, Taverny, Tremblay-en-France, Villemomble, Villeparisis, Villepinte, Villiers-le-Bel.

- 44 communes ont reçu 2 cœurs (collecte et communication) dont 18 nouvelles communes qui participaient pour la 1<sup>ère</sup> fois :

Argenteuil, Beauchamp, Bois-Colombes, Bois-d'Arcy, Bois-le-Roi, Boulogne-Billancourt, Breuillet, Cachan, Conflans-Sainte-Honorine, Courdimanche, Domont, Ecoen, Epône, Fontenay-Trésigny, Franconville, Gretz-Armainvilliers, Jouars Pontchartrain, Jouy-le-Moutier, Kremlin-Bicêtre, La Queue-en-Brie, Le Perray-en-Yvelines, Le Plessis-Pâté, Limay, Limours-en-Hurepoix, Louvres, Malakoff, Mantes-la-Ville, Marly-la-Ville, Marolles-en-Hurepoix, Mitry-Maury, Montmorency, Moussy-le-Neuf, Oissery, Ormesson, Pontault-Combault, Quincy-sous-Sénart, Rambouillet, Rosny-sur-Seine, Sainte-Geneviève-des-Bois, Sannois, Verneuil, Villiers-sur-Marne, Vincennes, Voisins-le-Bretonneux.

- 1 commune a été récompensée de 2 cœurs (collecte et soutien) :  
Neuilly-sur-Seine.

- 4 communes se sont vues décernées 1 cœur (collecte) dont 2 nouvelles communes qui participaient pour la 1<sup>ère</sup> fois :  
Les Ulis, Montevrain, Sceaux et Villiers-Saint-Georges.

- 4 communes ont décroché 1 cœur (communication) dont 2 nouvelles communes qui participaient pour la 1<sup>ère</sup> fois :  
Le Raincy, Les loges-en-Josas, Montgé-en-Goële, Réau et Saint-Chéron

Félicitations à tous les lauréats !

**Contact presse** : Emilie Pouch – [epouch@amif.asso.fr](mailto:epouch@amif.asso.fr) – 07 88 32 45 14